

De Marseille à la Normandie : conférence sur la place des lieux de culte musulman

PROJECTION. Echelle Inconnue retransmet ce soir une conférence sur la place des lieux de culte musulman.

MIS À JOUR LE 27/07/2011



Le quartier général des artistes, architectes et géographes d'Echelle Inconnue est installé dans la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, à Rouen. Mais les actions de la bande dépassent largement les cent clochers de la ville. Ainsi, depuis 2009, ses membres mènent un travail de fond à Marseille sur le thème de la visibilité - enfin l'invisibilité... - des lieux de culte musulman dans l'espace public. Cette expérience s'est achevée cette année par un cycle de conférences. Le collectif a décidé de retransmettre aujourd'hui, à Rouen, le premier de ces débats. « On a toujours voulu que notre local de la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers soit une chambre d'échos des projets que l'on monte ailleurs, révèle Stany Cambot, fondateur du groupe. Les questions de l'islam dans la ville ne se posent pas uniquement à Marseille. » Dans la cité phocéenne, la conférence avait attiré 150 personnes. Au micro, Vincent Geisser, politologue et chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM). « C'est un spécialiste de ces questions. Il avait notamment prophétisé ce qui s'est passé en Tunisie. »

L'affiche censurée à Marseille

La projection, ce soir, sera suivie d'une discussion. Et Stany espère que ce sera le début d'une réflexion, à Rouen. « Nous avons commencé à prendre contact avec des salles de prières. On va voir s'il est possible de travailler ensemble. » Echelle Inconnue a déjà prévu de poursuivre le projet à Alger et Oran. L'expérience marseillaise, elle, s'est soldée par une polémique. L'affiche de la deuxième conférence - qui sera retransmise à la rentrée - a été censurée par le service communication de la ville de Marseille. Le visuel incluait un pictogramme représentant une mosquée. C. B.

Projection aujourd'hui à 19 h au local d'Echelle Inconnue, 18 rue Sainte-Croix-des-Pelletiers. Entrée libre.

